**FICHE MISSION**

**SECRETAIRE D’EXAMEN**

**Service recruteur :** Direction Vie Etudiante et Egalité des Chances (DVEEC) - Service Handicap & études

L’Université Paris-Saclay recrute pour l’année universitaire 2021-2022 **des secrétaires d’examen étudiants** pour accompagner les étudiants en situation de handicap.

Vous avez le sens de l’écoute, un peu de disponibilité, et souhaitez aider vos camarades, n’hésitez pas à vous présenter au recrutement auprès du Service handicap de votre composante :

**Type de mission :** Le secrétaire d'examen est une personne dont le rôle est d'écrire à la place de l'étudiant et sous sa dictée pendant le déroulement de l'épreuve. Il s'agit de retranscrire uniquement les propos de l'étudiant sans ne rien rajouter ni corriger.

**Profil recherché :**

* Avoir une écriture lisible.
* Être ponctuel.
* Posséder les compétences de base requises dans la discipline concernée pour une transcription fidèle (symboles de mathématiques, graphiques, outils informatiques…).

**Règles à respecter pour le bon déroulement de l’examen :**

* Arriver 10 minutes avant le début de l’épreuve.
* Ne faire aucune allusion pouvant influencer le raisonnement de l’étudiant et donc le résultat.
* Respecter une neutralité absolue et écrire exactement ce que dicte l’étudiant.
* Lire les questions de façon claire et compréhensive et les répéter si besoin.
* Lire exclusivement ce qu’il y a écrit sur le sujet même si l’étudiant n’en comprend pas le sens ou l’intitulé.
* Eteindre son téléphone portable pendant l’épreuve.

Durant l’épreuve, le secrétaire doit garder une attitude neutre et retranscrire de façon fidèle la production de l’étudiant. Ne marquer aucun étonnement, ne faire aucun signe ou allusion pouvant influencer le raisonnement de l’étudiant et donc le résultat.

 **Rémunération et durée du contrat de travail :**

* Un SMIC horaire.
* Etre étudiant inscrit à l’Université Paris-Saclay pour l’année universitaire en cours
* La durée du contrat est variable, en fonction des vacations

Pièces à fournir le jour du recrutement : RIB, Carte vitale, carte identité, carte étudiant